

Le 16 juin 2016

16-65

Soyez avertis pour la vie et la sécurité incendie
Le programme annuel du service incendie de Brampton concernant le CO et la conformité des détecteurs de fumée va débiter

BRAMPTON, ON : La raison pour laquelle la loi de l'Ontario exige que les foyers soient équipés d'avertisseurs de fumée et de monoxyde de carbone (CO) fonctionnels est pertinente : ils sauvent des vies.

Chaque année, les services d'incendie et d'urgence de Brampton (Fire and Emergency Services, BFES) mettent en œuvre le programme « Avertis pour la vie », au cours duquel les pompiers visitent les quartiers et frappent aux portes pour s'assurer que les foyers sont adéquatement protégés par des avertisseurs de fumée et de CO.

« Nous continuons à constater qu'il est nécessaire d'informer nos résidents sur l'importance vitale d'équiper les foyers d'avertisseurs de fumée fonctionnels, explique Michael Clark, le chef des pompiers. L'an dernier, le programme « Avertis pour la vie » affichait un taux de conformité des avertisseurs de fumée et de CO de 50 pour cent. Nous poursuivons ce programme parce que nous voulons voir ce chiffre augmenter afin de sauver la vie aux résidents de Brampton »

« Les statistiques concernant la conformité des avertisseurs de fumée et de CO à Brampton sont troublantes, précise Michael Palleschi, conseiller régional et vice-président des services incendie. Le programme « Avertis pour la vie » est une démarche importante dans notre travail visant à garantir la protection des foyers de Brampton. Nous savons bien que les avertisseurs sauvent des vies. »

En 2015, BFES a visité environ 850 foyers, en se concentrant sur les quartiers où les incendies dans des domiciles privés étaient plus nombreux que la moyenne au cours des dernières années. Avant que les pompiers ne visitent un quartier, ils laissent une petite brochure à la porte des résidences pour avertir les gens de leur probable visite prochaine. Cette année, le programme « Avertis pour la vie » est prévu pour le mois de juillet.

En plusieurs occasions, les pompiers aident les gens à mettre leur foyer en conformité en fournissant les avertisseurs (au coût de 25 \$ l'un) et les piles. Le programme se veut informatif et encourageant.

En vertu de la loi de l'Ontario, chaque foyer doit être pourvu :

- d'un avertisseur de fumée à l'extérieur de toutes les chambres à coucher et d'un par étage de la maison;
- d'un avertisseur fonctionnel de CO à l'extérieur de toutes les chambres à coucher de la maison si celle-ci est équipée d'appareils à combustion (chaudière, sècheuse à gaz, chauffe-eau à gaz) ou d'un foyer ou d'un garage contigu dans lequel stationne une automobile.

En outre, BFES recommande d'installer un avertisseur dans chaque chambre. Si les alarmes ne sont pas directement branchées sur le réseau électrique de la maison, BFES conseille de les équiper de batteries au lithium d'une durée de vie de 10 ans.

-30-

À propos de Brampton : neuvième ville en importance au Canada, Brampton célèbre sa population diversifiée qui représente 209 origines ethniques et 89 langues différentes. Les résidants et visiteurs de Brampton ont accès à des installations récréatives ultramodernes et à un des systèmes de transport les plus évolutifs au Canada. L'hôpital municipal de Brampton, inauguré en 2007, fait partie du William Osler Health System, un des plus importants hôpitaux communautaires au Canada. Pour plus de renseignements, visitez www.brampton.ca ou suivez @CityBrampton sur Twitter.

CONTACT MÉDIA

Natalie Stogdill
Coordonnatrice média
Ville de Brampton

[905-874-3654](tel:905-874-3654) | natalie.stogdill@brampton.ca